

La séance est ouverte par Mr LALABARDE Alain , Maire.

BARRES Roland est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu et le procès verbal du 10/11/2020 est approuvé.

Le règlement intérieur du conseil municipal : le conseil donne son accord à l'unanimité.

La tour sera équipée de 4 tables d'orientation sur son sommet, +50% de recettes en entrées en un an et aménagement d'un jardin d'agrément coté maison d'enfants.

Les sanitaires de l'école primaire seront déplacés et aménagés : un coté filles, un coté garçons et un pour les personnes à mobilité réduite.

Un espace sanitaire sera créé pour les petits enfants de l'ALSH.

Le skate parc a été démonté pour cause de bruit envers le voisinage : un projet de refaire les lanceurs en béton est à l'étude.

Demande de fond de concours pour la salle communale de St CROIX.

Décision modificative investissement : voir le compte rendu.

Ventes de terrains à LEBREIL : voir le compte rendu

Déplacement de chemins : l'acte de vente ou d'achat et le terrassement est la charge de l'acquéreur.

Motion de soutien ouverture des petits commerces : il est demandé au préfet la réouverture des commerces en zone rurale selon leur activité pour maintenir un tissu économique.

Questions diverses :

Projet AGE et VIE : le géomètre va définir l'emprise du terrain.

Parcking St Jean : les actes sont signés et la mairie est propriétaire . La zone piétonnière le long de la départementale sera conservée par la mairie.

Le camping car parc est à l'étude début 2021 avec le déplacement de l'aire de vidange et le point d'eau potable.

Cœur de village : les travaux sont finis devant l'école primaire, sauf le marquage au sol. La bande de roulement du boulevard est en place.

Le PLUI a été travaillé par les membres de la commission urbanisme.